



VILLE DE BERTHIERVILLE

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

Conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil statuera le lundi 5 juin 2023 à 19 h 30 à la salle du conseil de l'hôtel de ville sur la demande de dérogation mineure suivante :

Propriété située au 500, rue Grégoire Centre de la petite enfance Bouton de Rose

La demande de dérogation mineure vise l'immeuble situé au 500, rue Grégoire et localisé dans la zone 1-C-08.

La demande vise à permettre l'implantation d'un bâtiment accessoire de type remise à jardin en cour avant alors que l'article 10.4 du règlement de zonage numéro 748 et ses amendements n'autorise les bâtiments accessoires qu'en cours ou marges latérales et arrières. La demande a été déposée par le propriétaire en date du 8 mai 2023.

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil relativement à cette demande doit se présenter le lundi, 5 juin 2023 à 19 h 30 à la salle du conseil située au 588, rue De Montcalm à Berthierville.

Donné à Berthierville, ce 18 mai 2023

**Sylvie Dubois,
directrice générale et greffière**